



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 53057

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'avenir des titulaires d'un emploi-jeune. Aujourd'hui, près de 250 000 jeunes sont concernés par cette absence de dispositif de sortie des emplois jeunes et s'inquiètent de ce qu'ils vont devenir à l'issue du programme. Ces emplois ont incontestablement donné de l'espoir, il ne faudrait pas qu'ils deviennent un sujet d'angoisse. Pourtant, les formations qui sont offertes à ces jeunes sont difficiles d'accès, tardives et souvent inadaptées. Les employeurs, notamment les associations et les collectivités locales, ne sont pas incités à préparer la solvabilisation des nouvelles activités et beaucoup semblent s'en tenir à une simple anticipation de la prolongation des aides publiques. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'elle envisage de prendre afin de remédier à cette situation, notamment en proposant une concertation entre le Gouvernement et les partenaires sociaux pour préparer des passerelles entre les emplois jeunes et les entreprises du secteur privé, mais aussi offrir une aide aux entreprises qui recruteraient, pour une durée indéterminée, un jeune avant la fin de son contrat d'emploi-jeune.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53057

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2000, page 6190